# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le mardi 31 mai 2022

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Claude Berthiaume

Garry Bruneau

Normand Courtemanche (Teams)

Louise Essiembre, vice-présidente

Marc Larochelle

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri, présidente

**Élèves conseillers :**

Benjamin Dennie

Mia Toner

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du Service des ressources humaines

Michel Séguin, directeur du Service des bâtiments

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

**ABSENCE MOTIVÉE**

**Conseillère scolaire :**

Josée Bisson

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 18 h.

1. Appel nominal

PROPOSÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 22-45
APPUYÉ PAR : M. Larochelle ADOPTÉE

**« QUE le Conseil consigne l’absence motivée de Mme Bisson au procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 31 mai 2022. »**

1. Adoption de l’ordre du jour

Ajout : 14.1 Structure pavillon sur le terrain de l’école Notre-Dame de la Merci
(M. Courtemanche)

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 22-46
APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 31 mai 2022 tel que révisé. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts ([Article 10](https://www.nouvelon.ca/images/pdf/Reglement_procedure.docx))

s.o.

1. Comité plénier à huis clos

PROPOSÉ PAR : M. Lemoyne RÉSOLUTION : 22-47
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h 05, présidé par
Mme Essiembre pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation de l’Ontario*. »**

Il est proposé par M. Bruneau, appuyé par M. Montpellier, que le comité plénier se constitue en séance à huis clos restreint à 18 h 46. Adoptée

La séance à huis clos restreint est levée à 18 h 56.

Il est proposé par M. Montpellier, appuyé par M. Berthiaume, que la séance à huis clos soit levée à 19 h 10. Adoptée

La séance publique reprend à 19 h 21.

1. Prière

Mme Salituri invite M. Bruneau à réciter la prière.

1. Présentation
	1. École élémentaire catholique Georges Vanier

Mme Séguin présente M. Pier-Olivier Arsenault, directeur de l’école élémentaire catholique Georges Vanier, en poste depuis deux ans.

M. Arsenault présente le profil de l’école qui accueille 56 élèves répartis dans quatre classes et appuyé par 12 membres du personnel. Il fait valoir des initiatives visant le maintien des milieux accueillants, engageants, novateurs, durables, sain et sécuritaire.

M. Courtemanche indique comme c’est beau de savoir que le bien-être des élèves est au cœur des activités visant le développement spirituel, l’activité physique et la protection de l’environnement.

M. Arsenault s’excuse de la réunion.

1. Adoption du procès-verbal
* Réunion ordinaire du Conseil du 26 avril 2022

PROPOSÉ PAR : M. Courtemanche RÉSOLUTION : 22-48
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 26 avril 2022 tel que présenté. »**

1. Suivi découlant du procès-verbal s.o.
2. Affaires sur les plans provincial et national
	1. AFOCSC – congrès annuel du 26 au 28 mai 2022

À tour de rôle, les membres qui ont participé au congrès annuel partagent leurs appréciations des ateliers et du banquet où on a souligner M. André Bidal, récipiendaire posthume du Prix d’excellence en éducation catholique 2022. Les gens étaient très contents de se réunir en présentiel sous le thème « Rebâtir, rétablir et renouveler ensemble ».

Participants : Mme Essiembre, M. Legault, M. Lemoyne, Mme Salituri, Mia Toner, Benjamin Dennie et Mariska Lamothe

Mme Salituri remercie Mme Bisson et M. Berthiaume d’avoir participer à l’assemblée générale annuel en virtuel afin d’assurer quorum.

* 1. FNCSF – Stats Can mène une Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire pour l’élaboration de programmes dans les écoles et services en petite enfance

M. Henry note que l’échantillon de 60 000 n’est pas beaucoup. Le Regroupement national des directions générales de l’éducation (RNDGE) se penchera sur la question afin d’assurer un financement adéquat pour les conseils scolaires de langue française. Ça fait partie du renouvellement de l’Entente Canada-Ontario.

* 1. FNCSF – Consultations 2022 du gouvernement fédéral auprès des milieux communautaire et scolaire en prévision du prochain Plan d’action pour les langues officielles (2023-2028)

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones a développé des messages clés qui s’articulent autour de six priorités. Elle estime que l’éducation en français devrait être au cœur du prochain Plan d’action pour les langues officielles (PALO).

1. Étude des recommandations des comités
	1. Comité plénier à huis clos

Mme Essiembre présente le rapport de la séance à huis clos.

* Mandat de négociations provinciales 2022

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 22-49
APPUYÉ PAR : M. Courtemanche ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) accorde à son administration le mandat de participer aux prochaines négociations provinciales 2022; ET QUE le CSCNO mandate l’Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) de représenter ses intérêts dans le cadre des dites négociations. »**

* Conditions d’emploi locales, y compris le protocole d’entente du 1er septembre 2020
au 31 août 2023 entre le CSCNO et l’APDN-O

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 22-50
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les conditions d’emploi locales, y compris le protocole d’entente, couvrant la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2023 inclusivement, conclu le 31 mai 2022 entre le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) et l’Association professionnelle des directions et directions adjointes du Nouvel-Ontario (APDN-O), telles que présentées en séance du comité plénier à huis clos dans le cadre de la réunion ordinaire du Conseil le 31 mai 2022. »**

* Poste vacant de conseillère/conseiller scolaire à combler

PROPOSÉ PAR : M. Legault RÉSOLUTION : 22-51
APPUYÉ PAR : Mme Salituri ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvel-Ontario entérine la nomination de Mme Monique Aubin-Gagné au poste de conseillère scolaire pour la zone 5 : Grand Sudbury (quartiers 7 à 12). »**

* 1. Comité de leadership en éducation catholique

En l’absence de Mme Bisson, M. Legault présente le rapport.

* Procès-verbal de la réunion du 6 mai 2022

PROPOSÉ PAR : M. Courtemanche RÉSOLUTION : 22-52
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de leadership en éducation catholique tenue le 6 mai 2022. »**

* Cycle de révision des politiques

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 22-53
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques suivantes (statu quo) selon le cycle
annuel de révision :**

* [**GOU 27.0 Éducation environnementale**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU27_00.docx)
* [**GOU 36.0 Équité et éducation inclusive**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU36_00.docx) **»**
* Prix de contribution exceptionnelle 2022

PROPOSÉ PAR : M. Legault RÉSOLUTION : 22-54
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil entérine la recommandation du Comité de leadership en éducation catholique deux candidatures retenues pour le Prix de contribution exceptionnelle 2022 du Conseil scolaire catholique Nouvelon. »**

* 1. Comité d’affaires et des relations de travail

M. Courtemanche présente le rapport.

* Procès-verbal de la réunion du 19 mai 2022

PROPOSÉ PAR : M. Courtemanche RÉSOLUTION : 22-55
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité d’affaires et des relations de travail tenue le 19 mai 2022. »**

* Cycle de révision des politiques

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 22-56
APPUYÉ PAR : M. Bruneau ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve la politique selon le cycle annuel de révision
(statu quo) :**

* [**GOU 10.0 Remboursement des dépenses des conseillers scolaires**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU10_00.docx) **»**
	1. Comité de gouvernance

Mme Salituri présente le rapport.

* Procès-verbal de la réunion du 20 mai 2022

PROPOSÉ PAR : M. Courtemanche RÉSOLUTION : 22-57
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance tenue le 20 mai 2022. »**

* Cycle de révision des politiques

PROPOSÉ PAR : M. Lemoyne RÉSOLUTION : 22-58
APPUYÉ PAR : M. Bruneau ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques selon le cycle annuel de révision ainsi que celles hors cycle. »**

* [**GOU 1.0 Engagement envers l’éducation catholique de langue française**](https://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU01_00.docx) **– statu quo**
* [**GOU 2.0 Milieu accueillant, engageant, novateur, durable, sain et
sécuritaire centré sur le Christ**](https://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU02_00.docx) **– statu quo**
* **GOU 3.0 Rôle et responsabilités du Conseil – révision hors cycle**
* [**GOU 15.0 Défense des intérêts**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU15_00.docx) **– statu quo**
* **GOU 16.0 Comité du Conseil – révision hors cycle**
* [**GOU 17.0 Élaboration des politiques**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU17_00.docx) **– statu quo**
* **GOU 20.0 Embauche de la direction de l’éducation – révision hors cycle**
* [**GOU 32.0 Recrutement, sélection et embauche des cadres supérieurs**](https://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU32_00.docx) **– statu quo »**
* Règlement de procédure 98-01 : Article 3 – Réunion inaugurale

M. Henry note que les révisions reflètent le nouveau mandat des conseillères et conseillers scolaires à compter du 15 novembre 2022, tel que prescrit par la Loi.

PROPOSÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 22-59
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le Règlement de procédure 98-91 tel que présenté. »**

* Calendrier du Conseil et des comités politiques 2022-2023

PROPOSÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 22-60
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le calendrier des réunions du Conseil et des comités politiques 2022-2023, tel que présenté. »**

M. Henry informe les membre qu’ils seront convoqués aux divers comités sur lesquels ils siègent d’ici la mi-novembre 2022. Au besoin, les dates et les heures de réunion pourront être reconsidérées par le nouveau Conseil.

* Établissement d’un comité de vérification de conformité du financement de la campagne électorale d’un candidat pour les élections 2022

M. Henry explique que Mme Barrette siègera sur le comité de vérification de d’autres conseils scolaires. Ce processus est en place pour les cantons non-organisés.

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 22-61
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« ATTENDU que les six conseils scolaires de district de la région du Nord de l’Ontario se regroupent pour former un comité de vérification de conformité en respect du paragraphe 88.37 (1) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* de l’Ontario et respectant le mandat à l’Annexe A auquel seront nommées les surintendances ou directions d’affaires de chacun des conseils partenaires.**

**IL EST RÉSOLU QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario nomme les personnes suivantes pour siéger au comité de vérification de conformité du
financement de la campagne électorale d’un candidat pour les élections 2022 :**

***Marc Cantin*, surintendant des affaires
- Conseil scolaire catholique Franco-Nord;**

***Mario Filion*, direction des services financiers
- Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières;**

***Michelle Ebert*, direction exécutive du Service des finances
- Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales;**

***Alain Gélinas*, surintendant des affaires
- Conseil scolaire public du Grand Nord de l’Ontario;**

***Natalie Joncas-Raymond*, surintendante des affaires
- Conseil scolaire public du Nord-Est de l’Ontario. »**

1. Rapport des élèves conseillers
	1. Districts d’Algoma et de Manitoulin

Benjamin Dennie est heureux d’être en présentiel pour une toute première fois. Malgré une première et une dernière, il a apprécié l’occasion de participer au congrès annuel de l’AFOCSC et partagent des photos d’élèves souriants. L’expérience fut enrichissante.

* 1. District de Sudbury

Mia Toner partage de belles photos d’activités dans les écoles secondaires de la région. Elle a rencontré plusieurs membres du Sénat des élèves provincial et a établi des liens d’amitié.

M. Lemoyne félicite les élèves!

M. Henry ajoute que Mia et Benjamin sont dignes d’une palme pour la qualité de leur français écrit et parlé.

1. Information
	1. #NouvelonEnAction mai 2022 – fruit de l’Esprit : Douceur

Mme Rossini partage le bulletin et invite les membres à cliquer sur les divers liens pour accéder aux ressources.

* 1. Mois de la fierté

Mme Rossini partage le message qui sera acheminé aux membres du personnel le 1er juin en vue du mois de la fierté. Le visuel intègre le « cœur ouvert pour tous » de nos clubs Respecter les différences. Nous sommes accueillant pour tous les élèves. Le drapeau peut être une possibilité l’an prochain.

1. Période de questions (membres du Conseil)
	1. Structure sur le terrain de l’école Notre-Dame de la Merci

M. Courtemanche est inquiet de la condition de la structure pavillon, entourée d’un ruban jaune de caution, sur le terrain de l’école et de la sécurité des élèves.

M. Séguin confirme que des matériaux ont été commandés et il est prévu que les travaux de réparation se feront au mois de juillet.

1. Avis de motion s.o.
2. Levée de la séance

Mia Toner demande si elle peut poser une question. Mme Salituri accepte sa demande.

Mia demande si le Conseil a reçu les produits d’hygiène féminine à distribuer gratuitement dans les écoles, tel qu’annoncé l’automne dernier par la province. Mme Barrette confirme avoir reçu un approvisionnement de produits ainsi que des distributeurs de produits. Toutefois, il n’y a pas assez de distributeurs. L’équipe de M. Séguin travaille sur un plan de déploiement.

Il est proposé par M. Berthiaume, appuyé par M. Bruneau, que la séance soit levée à 21 h 29. Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier